

Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 29 février 2016

Le 1^{er} août, ouvrez les portes de votre exploitation !

Le Brunch du 1^{er} août à la ferme est très populaire auprès de la population suisse. Pour les visiteurs, c'est l'occasion de respirer l'air pur de la campagne et pour les agriculteurs de montrer leur production. Nous comptons sur les nombreuses familles participantes pour que cette 24^e édition soit une fois encore un succès. Le Brunch se décline en plusieurs formules : mini, moyen ou maxi ! Le délai d'inscription est fixé au 30 avril 2016.

Pour les familles paysannes comme pour les visiteurs, le Brunch du 1^{er} août est devenu indissociable de la fête nationale. C'est l'occasion d'ouvrir les portes de son exploitation et de présenter la production agricole et les prestations fournies par les familles paysannes. Le Brunch du 1^{er} août permet aussi de faire de la publicité pour les prestations de son exploitation, qu'il s'agisse d'un magasin à la ferme, de nuitées, d'une ferme-auberge, etc. Participer au Brunch du 1^{er} août est une bonne façon d'acquérir un peu d'expérience pour ceux qui songent à se lancer dans l'agritourisme.

Les familles paysannes organisent le brunch qui leur convient le mieux : mini brunch dans la cuisine, brunch moyen dans la grange ou un maxi brunch dans la cour de l'exploitation, tout est possible ! L'important c'est de faire découvrir l'agriculture aux visiteurs, de proposer des produits régionaux et de nouer le dialogue.

Le Brunch du 1^{er} août en est déjà à sa 24^e édition et demeure l'un des projets-phares de la campagne de base « Proches de vous. Les paysans suisses. » de l'Union suisse des paysans. Quelque 120 000 visiteurs y participent ainsi chaque année. Pour pouvoir répondre à cette forte demande, nous recherchons des familles paysannes engagées. L'Union suisse des paysans et les responsables du Brunch dans les cantons les soutiennent lors des préparatifs et mettent à leur disposition du matériel, avec la participation de sponsors.

Cela vous intéresse ? Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.brunch.ch. Le délai d'inscription est fixé au 30 avril 2016.

Renseignements :

Union suisse des paysans, Brigitte Süess, tél. : 056 462 51 11,

E-mail : brigitte.sueess@sbv-usp.ch

AGORA, Florence Matthey, responsable du Brunch pour la Suisse romande, tél. : 021 614 04 77,

E-mail : f.matthey@agora-romandie.ch

Unione Contadini Ticinesi, Anita Tomaszewska, responsable du Brunch pour le Tessin, tél. : 091 851 90 97

E-mail : anita.tomaszewska@agriticino.ch

www.brunch.ch

